



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} mars 2021, à 20 H 30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr TEIXEIRA Francisco, Maire.

Etaient présents : Mr TEIXEIRA Francisco, Mme LE PAIH Nicole, Mr VAUTIER Gilbert, Mr COCHIN Jacky, Mr LEBOUVIER Yann, Mr KNAPIK Laurent, Mr LEROY Rémy.

Absents excusés : Mr PEIGNÉ Guillaume, Mme CHAMPAGNE Marine

Mr LEROY Rémy a été élu secrétaire de séance.

Approuve le compte rendu de la séance du 14 décembre 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

➤ Monsieur TEIXEIRA fait un point sur les demandes de FDI (Fonds Départemental d'Investissement) :

↳ Suite à la découverte de la cavité souterraine (marnières) et d'une zone d'effondrement du sol, une expertise du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) a eu lieu le 1^{er} octobre 2020. Dans son rapport d'expertise l'organisme préconisait de faire appel à un bureau d'étude spécialisé qui recommandera les méthodes géotechniques les plus adaptées pour le comblement de la cavité dans les règles de l'art en vigueur.

Le conseil municipal sollicite à cet effet l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) auprès du Conseil Départemental, au taux de 30 %. Le montant estimatif des travaux s'élève à 8 490,00 €HT.

↳ Afin de nettoyer les 2 niveaux de l'église par l'enlèvement des fientes de volatiles et la pose d'un plancher de sapin ainsi que la pose de pic anti pigeon sur les 8 appuis abat son, le conseil municipal a décidé de procéder à cette opération et il sollicite à cet effet l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) auprès du Conseil Départemental, au taux de 30 %. Le montant estimatif des travaux s'élève à 3 910,00 €HT.

- **APPROUVE** les statuts modifiés et la délibération du SIPSTA. En effet, à la suite de l'élection du nouveau Président, le secrétariat du syndicat est transféré à la mairie de Francourville.
- **RETIENT** la proposition de l'entreprise MAMIAS pour le contrat d'entretien des installations mécaniques et électriques de cloches et horloge monumentale de l'église. Le montant de l'abonnement annuel d'entretien est fixé à 210,00 €HT.
- Le point sur le vote du taux de foncier bâti de référence 2021 est reporté ultérieurement.
- **RETIENT** la proposition de l'entreprise LOXAM pour l'achat de barrières de sécurité qui seront installées autour de la cavité souterraine. Le montant du devis est de 1179,00 €HT (soit 1 414,80 €TTC).

Questions diverses :

Afin de sécuriser les abords de la cavité souterraine et de réaliser les travaux en toute sûreté, il a été décidé de déplacer, provisoirement, l'arrêt du car scolaire devant la mairie. Une visite du SIVOS et des transports TRANSDEV est prévue le 2 mars pour valider cette proposition.

Le sondage de la cavité souterraine a eu lieu du 17 au 19 février dernier, un rapport de conclusion sera envoyé.

Le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'une remorque avec réhausses et d'une tondeuse à main pour l'employé communal.

Des jardinières en béton armé finition gravillons lavés seront achetées afin d'être disposées au monument aux morts (sur les côtés) et à l'entrée de la commune (intersection Maison/Vierville).

Le conseil municipal décide d'équiper les fenêtres de volets, côté cour, de la salle du conseil. Un devis sera demandé à la société LORENOV (société ayant déjà installé les précédents volets).

Le conseil municipal décide de se munir d'un ordinateur. Ce dernier sera exclusivement réservé à la mairie (visio conférences, ...).

Des contrôles périodiques pour les assainissements non collectifs vont être organisés dans le courant du 2^{ème} trimestre 2021 par la CCPEIDF. Un calendrier des contrôles sera adressé aux administrés.

Une demande de catastrophe naturelle a été faite le 8 février 2021 pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.



Le Maire,

Francisco TEIXEIRA